



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 juin 2021, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2021-386

Titre : Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 9 juin 2021

Hélène Hamelin
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

